

Le respect de la vie privée et de la protection des données à caractère personnel constitue un facteur de confiance, valeur à laquelle tient particulièrement l'association SISTNI, en s'attachant au respect des libertés et droits fondamentaux de chacun.

La présente politique de protection des données à caractère personnel témoigne des engagements mis en œuvre par le SISTNI et de l'ensemble de ses collaborateurs dans le cadre de ses activités quotidiennes pour une utilisation responsable des données personnelles.

Cette politique est susceptible d'être mise à jour pour prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires, et tout changement dans l'organisation du SISTNI ou dans les offres et services proposés.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet afin de prendre connaissance de sa dernière version en vigueur.

Depuis sa création, le SISTNI collecte des données à caractère personnel, les exploite et les conserve, parmi lesquelles des données de santé.

Les traitements de ces données ont toujours été mis en œuvre conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, dans des conditions garantissant leur sécurité, pérennité et protection contre toute atteinte et tout accès non autorisés, dans le respect du secret médical ou du secret professionnel auxquels sont assujettis nos professionnels de santé (médecins et infirmiers) et les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Le présent document a pour objet de vous fournir l'ensemble des informations nécessaires liées aux traitements des données à caractère personnel vous concernant, conformément aux exigences légales applicables en la matière.

Sont précisées, notamment, les conditions de collecte, d'utilisation et de conservation des données à caractère personnel que nous traitons.

LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)

Afin de préserver la vie privée et la protection des données à caractère personnel de tous.

Le SISTNI a désigné un délégué à la protection des données.

Le DPD est un gage de confiance, spécialisé dans la protection des données personnelles.

Il est chargé de veiller à la préservation de la vie privée et à la bonne application des règles de protection des données personnelles.

Il est l'interlocuteur privilégié de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), et de toutes personnes concernées par une collecte ou un traitement de données à caractère personnel.

Pour contacter le DPD : écrire à SISTNI – A l'attention du DPD – 128 Avenue des Marronniers - 38300 Bourgoin-Jallieu ou par mail à contact@sistni.fr.

Le DPD tient le registre des activités de traitements du SISTNI, qu'il met, le cas échéant, à la disposition de la CNIL

LES DONNEES COLLECTEES

Nous collectons et utilisons uniquement les données personnelles qui sont nécessaires à notre activité.

Les données que nous traitons sont en principe recueillies directement auprès des personnes concernées.

Toutefois, certaines données des salariés dont le SISTNI doit assurer la prise en charge peuvent être recueillies de manière indirecte auprès de leurs employeurs, adhérents du service: données administratives et/ou données relatives à leur situation professionnelle.

Les différentes catégories de données que nous sommes amenés à traiter sont :

- les informations administratives et de contact (nom, nom de naissance, prénom, sexe, date de naissance, lieu de naissance, adresse postale, numéro de téléphone, email professionnel et/ou personnel) ;
- les informations relatives à la situation personnelle et familiale (situation de famille, nombre d'enfants, situation maritale, médecin traitant) ;
- les informations relatives à la formation, à l'emploi et au poste de travail (diplômes, niveau d'étude, emploi, nom de l'employeur, type de contrat de travail, date d'entrée dans l'entreprise adhérente, code Profession et Catégorie Socioprofessionnelle, risques professionnels, historique des arrêts de travail et absences) ;
- les données d'identification et d'authentification lors de l'utilisation des services en ligne proposés par le service
- les données nécessaires à l'abonnement à notre newsletter ;
- les données nécessaires à vos demandes de contact (formulaire de contact) ;
- Les données relatives à nos offres proposées par le service (interventions, enquêtes, participations à des actions individuelles et collectives de prévention, réunions d'informations, réunions légales, diffusion de nos publications ...)
- Les données nécessaires à la validation des demandes d'adhésion, à l'établissement et l'envoi de la facturation

Dans le cadre de la tenue du Dossier Médical de Santé au Travail (DMST), le SISTNI est amené à collecter des données sensibles:

- informations médicales en application de la législation en vigueur dans le respect du secret médical (professionnels de santé) ou du secret professionnel (tous les salariés du service) : données de santé nécessaires à la prise en charge en santé au travail des salariés
- Numéro de Sécurité Sociale (loi 2019-774 du 24 juillet 2019)

Le SISTNI ne collecte pas de données à caractère personnel qui révèlent la prétendue origine raciale ou l'origine ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale d'une personne.

FINALITES ET TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Le traitement de vos données à caractère personnel est soumis au respect du règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données, dit « RGPD », et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018.

Le règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) autorise le traitement des données de santé nécessaires aux fins de la médecine du travail.

Lorsqu'un consentement est nécessaire pour la mise en œuvre d'un traitement, nous procédons à l'information des personnes concernées et demandons leur consentement.

Les données personnelles que nous collectons sont nécessaires à l'accomplissement des missions du SISTNI prévues à l'article L.4622-2 du Code du travail qui dispose « Les services de santé au travail ont pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ».

A cette fin, ils :

1. Conduisent les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel ;
2. Conseillent les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir le harcèlement sexuel ou moral, de prévenir ou de réduire les effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1 et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs ;
3. Assurent la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur santé au travail et leur sécurité et celle des tiers, des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1 et de leur âge ;
4. Participent au suivi et contribuent à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire. »

Nos traitements de données relèvent ainsi d'une mission d'intérêt public dont est investi le SISTNI en application de cet article.

Nous pouvons également être amenés à réutiliser des données personnelles recueillies pour développer notre offre de service et défendre nos intérêts en justice, notamment à des fins de :

- Preuve de nos accords, actions et interventions
- Gestion et administration de notre système d'information
- Continuité de notre offre de service
- Sécurité des personnes
- Gestion des impayés
- Gestion des réclamations et des contentieux
- Création de statistiques pour le suivi de notre activité en interne

Les données traitées peuvent être collectées en statistiques anonymisées à des fins d'enquêtes et d'études.

Ces résultats d'enquêtes anonymes peuvent être transmis à nos différents partenaires : PRESANCE, CAP EMPLOI, DIRECCTE...

4

ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL

Afin d'accomplir les finalités précédemment citées, l'entreprise s'assure du consentement du ou des salariés concernés par l'action menée par le SISTNI

DESTINATAIRES DES DONNEES

Afin d'accomplir les finalités, les données personnelles sont accessibles uniquement :

- Par le personnel du SISTNI dûment habilité selon la finalité du traitement poursuivi
- Aux professionnels de santé du service en charge du dossier médical santé travail
- A nos prestataires de services et sous-traitants réalisant des prestations pour notre compte
- A nos partenaires dans le cadre d'enquêtes et d'études réalisées par notre service
- Aux administrations, organismes publics, autorités judiciaires sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Le SISTNI n'effectue aucune transmission des données sensibles recueillies dans l'exercice de ses missions sauf exception légale ou réglementaire :

- Transmission du dossier médical au salarié concerné ou au médecin de son choix, ainsi qu'à ses ayants droits dans les cas légalement prévus
- Transmission du dossier médical au médecin inspecteur du travail s'il en fait la demande
- Informations sociales à la demande de nos partenaires lorsque ces derniers ont été saisis directement par le médecin du travail et le salarié dans le cadre de sa prise en charge sociale.
- Communications d'éléments médicaux et/ou sociaux aux autorités judiciaires, sur demande, et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

CONSERVATION DES DONNEES

Les données personnelles recueillies sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de nos obligations légales et réglementaires.

La conservation du DMST vise à assurer :

- la continuité du suivi médical du travailleur tout au long de sa prise en charge dans le service de santé au travail ;
- la traçabilité des expositions professionnelles, des conditions de travail et des données sanitaires, dans le respect du secret professionnel.

Le dossier est conservé dans des conditions permettant son accessibilité, son intégrité et garantissant la confidentialité des données.

Le support d'archivage permet la pérennité des données et est compatible avec les obligations réglementaires en matière de conservation des données.

Il est rappelé qu'en santé au travail, il n'existe pas de règle générale concernant la durée de conservation des dossiers médicaux.

En revanche, il existe des règles spécifiques en fonction de certains risques auxquels le travailleur est exposé :

| Nature du risque | Durée de conservation après la fin de l'exposition |
|---|--|
| Agents biologiques pathogènes (art. R. 4426-9 du CT) | 10-40 ans* |
| Agents chimiques dangereux et agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) (art. R. 4412-55 du CT) | 50 ans |
| Milieu hyperbare (art. 35 du décret n° 90-277 du 28 mars 1990, version consolidée au 22 juin 2001) | 20 ans |
| Rayonnements ionisants (art. R. 4454-9 du CT) | 50 ans |

CT : Code du travail ; *40 ans lorsque les agents biologiques sont susceptibles de provoquer des maladies présentant une longue période d'incubation.

CONFIDENTIALITE ET SECURITE DES DONNEES

Des mesures de protection des systèmes d'information adaptées à la nature des données traitées et aux activités de notre service sont mises en œuvre,

Des mesures de sécurité physiques, organisationnelles appropriées sont prévues pour garantir la confidentialité des données, et notamment éviter tout accès non-autorisé.

Notre service exige également de tout sous-traitant qu'il présente des garanties appropriées pour assurer la sécurité, la protection et la confidentialité des données personnelles.

Cette exigence passe par la mise en place de contrats, qui incluent pour le sous-traitant l'obligation de respecter le contenu du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD).

Ces contrats prévoient la réalisation, le cas échéant, de contrôles et d'audits.

VOS DROITS

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et à la loi du n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers

et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, vous disposez de différents droits, à savoir :

- Droit d'accès aux données personnelles vous concernant et que nous traitons
- Droit de demander l'effacement des données personnelles vous concernant, que nous conservons, sauf dérogation légale au droit d'effacement
- Droit de faire rectifier les données personnelles inexactes vous concernant
- Droit de demander la limitation de traitement à ce qui est strictement nécessaire. Pour rappel le SISTNI ne collecte que les données nécessaires afin d'accomplir les finalités de traitement citées ci-dessus
- Droit à la portabilité des données personnelles dans un format standard accessible à vous ou à un tiers désigné par vous.
- Droit d'opposition au traitement des données personnelles pour des raisons tenant à votre situation particulière, sauf si des motifs légitimes et impérieux pour le traitement prévalent sur vos intérêts et droits et libertés.

6

L'ensemble de ces droits peut être exercé auprès du Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@sistni.fr ou par courrier postal à l'adresse suivant : SISTNI – A l'attention du DPD – 128 Avenue des Marronniers – 38300 Bourgoin-Jallieu accompagné d'un titre d'identité signé.

Nous nous efforcerons de donner suite à votre demande dans un délai raisonnable et, en tout état de cause dans les délais fixés par la loi.

En cas de réponse que vous estimeriez insatisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL autorité de contrôle compétente en France.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le SISTNI est présent sur les réseaux sociaux, via nos pages Facebook, LinkedIn, Twitter. Nous vous rappelons que l'accès aux réseaux sociaux nécessite votre acceptation de leurs conditions contractuelles comportant des dispositions relatives à la réglementation sur les données personnelles pour les traitements effectués par eux, et ce indépendamment de nos pages sur lesdits réseaux sociaux. Nous vous invitons à consulter leurs politiques de confidentialité respectives lors de votre navigation sur ces réseaux.

LES NEWSLETTERS

Le site du SISTNI offre la possibilité de s'abonner à notre Newsletter. Si vous vous abonnez afin de recevoir notre newsletter et que, par conséquent, vous consentez à ce qu'elle vous soit envoyée, vos coordonnées seront exclusivement utilisées afin de vous adresser celle-ci.

Nous sommes autorisés à traiter vos données dans ce contexte avec votre consentement.

Vous pouvez retirer ce consentement à tout moment soit en cliquant sur le lien de la newsletter, soit en nous informant par mail à contact@sistni.fr.

LES FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS

Le site du SISTNI inclut un formulaire permettant l'inscription aux réunions d'informations du service et de nos partenaires.

Si un utilisateur profite de cette possibilité, les données renseignées nous seront transmises et sauvegardées.

Il s'agit uniquement des coordonnées indispensables pour pouvoir rentrer en relation avec vous.

Les données recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux responsables en charge de la manifestation.